



اصوات نساء
ASWAT NISSA



Les bonnes pratiques en matière
de l'intégration du genre
dans les partis politiques

Rapport
Pr. Sofiane Bouhdiba

Décembre 2018

En partenariat avec:



HEINRICH
BÖLL
STIFTUNG



INTRODUCTION

Cette mission de consultation a été commanditée par l'Association Aswat Nissa. Elle s'inscrit dans le cadre de sa stratégie globale d'appui à l'émergence d'une nouvelle génération de femmes politiques leaders, qui œuvreraient avec efficacité en vue de la promotion des droits des femmes en Tunisie.

Dans ce cadre, la présente étude a pour objectif premier d'identifier les bonnes pratiques pour intégrer la dimension genre dans l'action des partis politiques. Il s'agira d'abord de faire un état des lieux de la place - tant perçue que réelle - des femmes sur la scène politique tunisienne, et de mieux comprendre comment sont représentées les femmes qui s'impliquent dans une action politique, au niveau du gouvernement, des partis politiques, ou au niveau local.

Cette étude devrait également permettre, dans un deuxième temps, de dégager un ensemble de recommandations réalistes qui devraient contribuer à aider les partis politiques, les acteurs et les actrices de la société civile, ainsi que le gouvernement, à promouvoir une plus grande participation politique des femmes, et à intégrer durablement la dimension genre dans leurs stratégies respectives.

A cet effet, le présent rapport s'articule autour de quatre grandes parties. Nous commencerons par présenter en détail la méthodologie adoptée pour réaliser l'étude. Dans une deuxième partie, nous ferons l'état des lieux de la participation des femmes tunisiennes en politique, ainsi que le degré d'intégration de la dimension genre au niveau des grandes prises de décisions politiques.

La troisième partie de ce rapport se propose ensuite d'examiner les principales barrières freinant ou empêchant le plein accès des femmes à la scène politique en Tunisie. Il s'agira ici d'évaluer l'intensité de ces blocages selon différents critères, sociaux, physiques, économiques, culturels, législatifs,...

Dans sa dernière partie, qui se veut plus concrète, ce rapport propose une série de recommandations réalistes qui devraient contribuer à favoriser une meilleure participation politique des femmes, ainsi que l'intégration systématique et pérenne d'une approche genre dans la politique. Dans un souci d'efficacité, il s'agira ici de distinguer entre les actions à mener pour obtenir des résultats à court terme et à long terme, et de distinguer également entre les recommandations adressées aux partis politiques, au gouvernement et à la société civile.

1 / METHODOLOGIE

Avant de présenter les principaux résultats de cette étude, il convient de présenter brièvement la méthodologie employée, en commençant par les sources de données auxquelles nous avons eu recours.

A / SOURCES DE DONNEES

Etant donnée la nature du sujet étudié, nous avons privilégié un croisement entre des sources documentaires, quantitatives et qualitatives. Ce rapport a ainsi été élaboré à partir des trois sources de données suivantes :

● Une recherche documentaire

Nous avons commencé par passer en revue la littérature existante sur le sujet (livres, rapports, études, statistiques, articles scientifiques, textes juridiques, littérature grise...). Les principaux documents consultés figurent en fin de rapport, dans la bibliographie.

Ce travail préliminaire nous a permis de poser les hypothèses de notre travail de recherche, et d'organiser un travail de terrain.

● La collecte de données quantitatives

Pour être au plus près de la réalité de la Tunisie, nous avons administré un questionnaire auprès de 40 jeunes femmes âgées de 20 à 43 ans¹, engagées à des degrés divers sur la scène politique. Le questionnaire a été administré dans le cadre de l'Académie politique organisée par Aswat Nissa, dans ses propres locaux.

Le questionnaire était composé de 21 questions organisées en 5 grandes parties : un prologue, une partie orientée vers les connaissances des femmes du milieu politique, une autre axée sur leurs attitudes, une autre ciblant leurs pratiques politiques, et un épilogue. Le questionnaire employé figure en annexe.

L'analyse des réponses nous a notamment permis de mieux comprendre la représentation qu'ont les femmes de leur propre rôle sur l'échiquier politique, et d'identifier leurs besoins pour renforcer leur autonomisation.

● La collecte de données qualitatives

Afin de compléter les données quantitatives recueillies à travers les questionnaires, nous avons réalisé un travail de terrain qualitatif, à deux niveaux : d'abord, nous avons organisé un focus group, auprès d'un panel composé d'une douzaine de jeunes femmes engagées en politique. A cet effet, nous nous sommes appuyés sur un guide d'entretien (voir annexe).

Enfin, pour enrichir notre analyse nous avons conduit huit entretiens ouverts avec des acteurs et actrices impliqué(e)s au quotidien dans la thématique genre et politique, et en particulier des coordinateurs et coordinatrices de partis politiques, des membres de conseils municipaux, ainsi que quelques membres actifs d'ONG impliqué(e)s dans l'autonomisation des femmes en politique.

B / GRILLE D'ANALYSE

A tous les stades de l'élaboration du rapport, l'analyse a privilégié l'approche CAP (Connaissance, Attitude, Pratique). Nous sommes ainsi partis de l'hypothèse que les freins à une pleine insertion des femmes dans la vie politique, citoyenne et publique en Tunisie peuvent se situer à trois niveaux différents:

- La Connaissance de la part des femmes mais également des autorités locales, du gouvernement et de la société civile, des bonnes pratiques en matière de l'intégration du genre dans les partis politiques, comme par exemple les dispositifs d'autonomisation politique existants (ignorance, méconnaissance des mécanismes proposés par l'Etat ou la société civile).

Cette première approche nous a permis de générer quelques recommandations, et notamment en matière de communication (marketing social).

- L'attitude des femmes et des autorités locales vis-à-vis des bonnes pratiques en matière de l'intégration du genre dans les partis politiques (représentation des programmes de renforcement de la participation des femmes à la vie politique, perception de leur succès,...).

Cela nous a permis d'identifier les freins majeurs législatifs, culturels, sociaux, économiques, géographiques... à l'accès aux différents dispositifs de valorisation et renforcement des capacités politiques des femmes.

- La pratique : cette approche nous a permis d'identifier les pratiques existantes en matière de l'intégration du genre dans les partis politiques, et d'évaluer le degré de satisfaction des services offerts aux femmes impliquées dans la vie politique.

Cette approche, plus restrictive, a concerné plus spécifiquement les femmes ayant déjà bénéficié d'un programme gouvernemental ou proposé par une OSC, et leur feedback nous a été utile pour générer quelques recommandations au niveau du design (adaptation) des dispositifs déjà en place.

C / CALENDRIER

L'étude s'est échelonnée sur une période de 6 mois environ, et a suivi le calendrier suivant :

- 6 juin 2018 : démarrage de l'étude avec une réunion de cadrage au siège de Aswat Nissa ;
- 6-26 Juin 2018 : revue de la littérature existante, rédaction des deux premières parties du rapport, prise de rendez-vous, organisation logistique du travail de terrain, élaboration et test des questionnaires et du guide d'entretien ;
- 24 juin et 1 juillet 2018 : administration du questionnaire auprès de 40 jeunes femmes engagées en politique.
- Juillet-août 2018 : travail de terrain qualitatif (entretiens individuels), compilation et analyse primaire des résultats du questionnaire, rédaction du draft du rapport.
- 2 septembre 2018 : remise du draft du rapport
- 3 septembre-23 novembre 2018: focus group, entretiens complémentaires, révision du draft du rapport par l'équipe de Aswat Nissa, analyse approfondie des résultats, rédaction du rapport préliminaire ;
- 23 novembre 2018: remise d'un rapport préliminaire.
- 7 décembre 2018: remise du rapport final. Fin de la mission.



2 / ETAT DES LIEUX DE LA PARTICIPATION DES FEMMES TUNISIENNES EN POLITIQUE

A l'issue du Forum Social Mondial, qui s'était tenu en 2013 à Tunis, les participant(e)s avaient conclu, non sans amertume, que « La participation de la femme tunisienne à la vie politique et sa présence dans les postes de décision restent en deçà des attentes ».

Cinq ans plus tard, il semblerait que les chances de réussite en politique soient toujours bien plus grandes chez les hommes que les femmes en Tunisie.

C'est du moins ce qui ressort de notre travail de terrain : 82% des jeunes femmes politiciennes interrogées dans le cadre de l'enquête ont ainsi déclaré que, pour mener avec succès une carrière politique en Tunisie, « les hommes ont plus de chance de réussite que les femmes ».

C'est donc cette hypothèse fondamentale que nous allons retenir, et tenter de voir ce qu'il en est réellement dans la société tunisienne moderne. Commençons par un rapide état des lieux de l'élite féminine.

A / GENRE ET ELITE EN TUNISIE

En Tunisie, 66% de l'ensemble des diplômés du supérieur sont des femmes. Pourtant, elles représentent à peine 26% de la population active². Par ailleurs, parmi les chefs d'entreprises, 11.7% seulement sont des femmes, et elles ne sont que 37% à pouvoir siéger aux conseils d'administration, c'est-à-dire accéder réellement aux commandes des entreprises. Et encore, il s'agit le plus souvent d'héritières d'entreprises familiales, autrement dit de femmes qui n'ont pas eu à fournir des efforts particuliers pour accéder à leur position.

A priori, de tels chiffres pourraient signifier que les compétences des femmes ne sont pas reconnues comme elles devraient l'être dans la société tunisienne. Cela pourrait également être perçu comme un signe inquiétant de la non-reconnaissance sociale et culturelle de l'élite féminine en Tunisie³. C'est cette hypothèse, que nous avons déjà soulignée supra, que nous tenterons de vérifier au travers de nos réflexions, en prenant plus spécifiquement comme la scène politique comme champ d'action.

Par ailleurs, il faut noter que les chiffres officiels sont parfois trompeurs, suggérant une situation faussement favorable. On sait par exemple que 26% des médecins sont des femmes en Tunisie⁴. Certes, mais ce n'est là qu'une moyenne, cachant de grandes disparités, entre d'une part une santé publique caractérisée par une traditionnelle parité entre les médecins des deux sexes, et d'autre part un secteur privé dans lequel moins du tiers des praticiens sont des femmes. De même, si on examine la part des médecins femmes dans les spécialités les plus prestigieuses – cardiologie, cancérologie, microchirurgie – on constate qu'elles sont parfois quasiment absentes, les mandarins de la profession étant tous des hommes.

D'une manière générale, on retrouve cette dichotomie dans la fonction publique, puisque les femmes représentent seulement 5.3% des Directeurs Généraux, et 12.3% des directeurs⁵.

Pire encore, seuls 0.3% des secrétaires généraux sont des femmes. Il y aurait donc une concentration du pouvoir politique entre les mains de hauts cadres de sexe masculin.

La progression des femmes cadres dans leurs carrières semble subir une série de blocages qui la freinent. De fait, l'avancement des femmes dans la hiérarchie est particulièrement lent, comparé aux hommes. La sociologue tunisienne Dorra Mahfoudh Draoui constate ainsi que « A compétence égale, une femme met deux fois plus de temps qu'un homme pour accéder à la même responsabilité⁶ ».

Cette situation défavorable pour les femmes est sensiblement la même dans la sphère politique, ce qui nous amène à émettre l'hypothèse de l'existence d'un plafond de verre.

B / POLITIQUE ET PLAFOND DE VERRE EN TUNISIE

Sur les député(e)s de l'Assemblée des Représentants du Peuple⁷, seulement 68 sont des femmes, ce qui représente moins du tiers du total des députés.

Il n'existe pas non plus de groupes parlementaires féminins, qui pourraient renforcer l'action féministe, et rééquilibrer quelque peu les forces d'un parlement à grande majorité masculine.

La situation n'a pas véritablement évolué depuis la chute du régime du Président Zine el Abidine Ben Ali en 2011, puisqu'à cette époque les femmes représentaient 27.5% de la chambre des députés, 15.18% de la chambre des conseillers, 11.6% du gouvernement et 20% des cadres diplomatiques.

Globalement, et malgré l'inscription de la parité dans la Constitution et les lois électorales, nous sommes donc encore bien loin en Tunisie, des deux tiers de sièges du parlement occupés par des femmes, comme c'est le cas par exemple au Rwanda⁸.

Pourtant, il nous semble indéniable qu'un meilleur positionnement des femmes dans les hautes sphères politiques permettrait de mettre en place des politiques en faveur de l'égalité des genres⁹. Par exemple, lorsque le président d'une municipalité est une femme, cela pourrait favoriser un plus grand équilibre de genre dans les recrutements municipaux. Un effet domino en quelque sorte, qui pourrait également contribuer à une plus grande mixité au niveau des conseils d'administration et des cadres supérieurs, puisqu'une femme aura moins de scrupules qu'un homme à s'entourer d'autres femmes.

D'une manière mécanique, l'attribution des responsabilités politiques serait alors davantage liée à des critères de compétences. Au-delà d'une plus grande justice sociale, la présence de femmes dans les postes décisionnels de l'Etat aurait des répercussions positives au niveau de la qualité de l'encadrement politique du pays.

Au niveau macroéconomique, le fait d'avoir plus de femmes à des postes de responsabilité politique est un gage de modernisation et d'émancipation nationales, ce qui est indubitablement un message fort adressé aux partenaires internationaux. Enfin, ce serait une manière de donner l'exemple en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes en politique¹⁰.

Il est vrai que la politique commence à se féminiser en Tunisie. Toutefois, il semblerait qu'elle se féminise par le bas. Certaines femmes talentueuses parviennent malgré tout à surmonter tous les obstacles, pour réussir dans le domaine politique. Mais malgré toutes les avancées, on se rend compte que, finalement aucune femme n'a véritablement réussi à briser le plafond de verre¹¹ tunisien.

C'est ainsi que, sur les 1500 nominations à des postes de décision après la Révolution, seules 7% ont été dévolues aux femmes¹². L'envergure de ces postes reste d'ailleurs limitée, ce qui fait que très peu de femmes se targuent aujourd'hui de concentrer entre leurs mains un important pouvoir décisionnel sur l'échiquier politique.

Notons tout de même quelques exceptions : il existe bien quelques ministres femmes, mais dans des départements de seconde zone, tels que le tourisme, la famille ou le sport. Ces femmes ne font finalement que diriger des ministères que l'on considère encore comme de simples prolongements de leurs fonctions traditionnelles dans la société et dans la famille, à savoir la gestion des enfants, des personnes âgées, des malades, des handicapés, ou des femmes¹³.

Et encore, les quelques nominations dont il s'agit ici entrent en réalité dans le cadre d'après négociations au plus haut de la sphère politique, et dans lesquelles le facteur compétence n'aura finalement joué qu'un faible rôle. **A ce jour, aucune femme n'a été nommée à la tête du gouvernement, ni à la tête d'un ministère régalien, tels que le ministère de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires étrangères, ou de la Justice.** Soulignons tout de même l'élection, le 3 juillet 2018, pour la première fois en Tunisie, d'une femme à la tête de la municipalité de Tunis.

⁷ ARP, désignation officielle du Parlement tunisien depuis la révolution de 2011

⁸ Selon le World Economic Forum, le Rwanda occupe aujourd'hui le 4ème rang mondial, et le 1er en Afrique, en ce qui concerne la parité de genre. Il est vrai que ce pays constitue une exception en Afrique, ayant su tirer les leçons de la tragédie de 1994. L'ex-Président rwandais Paul Kagamé, artisan de la reconstruction de son pays après les malheurs de 1994, en avait conclu : « Personne n'y gagne si l'on empêche les femmes de progresser. Nous devons changer les mentalités, pas seulement les lois »

⁹ Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme, Principes d'autonomisation des femmes. Pour l'entreprise aussi, l'égalité est une bonne affaire, UNIFEM, New York, 2009, p. 2

¹⁰ Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme, Principes d'autonomisation des femmes. Pour l'entreprise aussi, l'égalité est une bonne affaire, UNIFEM, New York, 2009, p. 3

¹¹ L'expression « glass ceiling » (plafond de verre) est apparue aux États-Unis à la fin des années 1970, reprenant le titre d'un film d'Elia Kazan, Le mur invisible, paru en 1947. Elle désigne une structure hiérarchique rigide, dans laquelle les niveaux supérieurs ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes. Aujourd'hui, l'expression désigne la situation où une femme est confrontée à un réseau de pouvoir tacite qui l'écarte systématiquement d'un niveau hiérarchique auquel elle peut prétendre

¹² Depaoli Giorgia, Profil Genre de la Tunisie 2014, Union européenne, Tunis, juin 2014

¹³ Chekir Hafidha, La participation politique des femmes entre le droit et la pratique, Heinrich Böll Stiftung, Tunis, juillet 2013, p. 4

² Institut National des Statistiques

³ Bouhdiba Sofiane, Six millions de femmes. Femmes et population en Tunisie, L'harmattan, Paris, 2018, pp. 75-90

⁴ Ministère de la santé publique

⁵ Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

⁶ Mahfoudh Draoui Dorra, Les femmes tunisiennes dans le travail et le mouvement syndical, Friedrich Ebert Stiftung, Tunis, 2017, p. 29

La présence des femmes dans les postes de décision au sein de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) est également faible. Malgré un militantisme maintes fois prouvé, aucune femme tunisienne n'occupe une position stratégique dans la puissante centrale syndicale ¹⁴. Or, depuis la Révolution, le pouvoir politique de l'UGTT s'est très nettement renforcé, et on peut considérer la faible présence de femmes cadres au sein de cette institution comme un marqueur du déséquilibre de genre sur la scène politique tunisienne.

Notons pour clore cette réflexion que les productions audiovisuelles tunisiennes ne font que confirmer, et en même temps perpétuer, ce plafond de verre. En effet, une observation faite sur un corpus de cinq feuilletons de fiction à succès ¹⁵, soit environ 69 heures de programme diffusés pendant le mois de Ramadan 2015 ¹⁶, avait confirmé la sous-représentation des femmes dans les catégories sociales supérieures. En effet, 17% des héros et seconds rôles masculins étaient des dirigeants politiques ou cadres supérieurs ¹⁷, contre seulement 8% chez les femmes. Les stéréotypes et les imaginaires genrés sont ainsi entretenus, voire créés, d'une manière insidieuse, jusque dans les foyers tunisiens.

3 / LES FREINS A L'ACCES DES FEMMES A LA SCENE POLITIQUE

Nous avons eu l'occasion de le constater, les femmes ont encore du mal à s'imposer sur la scène politique tunisienne. En effet, elles semblent se heurter à de nombreux obstacles qui freinent leur participation politique.

Certains de ces freins sont à caractère macrosocial, spécifiques à la culture arabo-musulmane ; d'autres sont plutôt de nature intrinsèque, davantage liées aux caractéristiques individuelles des femmes.

Notre travail de terrain nous a permis d'identifier un certain nombre de ces freins limitant l'accès des femmes à la scène politique en Tunisie.

A / LE PATRIARCAT DE LA SOCIETE TUNISIENNE

On sait que le patriarcat est une caractéristique fondamentale de la société tunisienne moderne. Les réponses aux questionnaires ont clairement fait ressortir que cette forme d'organisation sociale et juridique, fondée sur la détention exclusive de l'autorité par les hommes ¹⁸, est de nature à favoriser leur succès en politique, au détriment des femmes.

Par exemple, l'accès aux plus hautes fonctions dans les ministères (secrétaire d'état ou ministre) ou dans les grandes entreprises publiques, qui sont des postes politiques, se fait sur nomination. Or, en Tunisie, Président de la République, premier ministre et ministres semblent hésiter à nommer les candidates femmes qui leur sont proposées. C'est donc au plus haut niveau de l'Etat que le patriarcat semble être une norme.

On retrouve ce même type d'hésitations au niveau des bureaux politiques des partis. Ainsi, malgré un militantisme politique sans équivoque, l'activisme politique féminin reste peu reconnu, et en tous les cas non récompensé par une évolution hiérarchique. Fortement mobilisées dans les actions de terrain, les militantes des partis politiques sont ensuite exclues des réunions importantes, invisibles, absentes lorsqu'il s'agit de récolter quelque laurier. Et donc inéligibles à toute forme de promotion au sein de leur propre parti.

Lors de nos entretiens avec des responsables politiques, l'argument qui revenait souvent pour justifier cette discrimination était la volonté de protéger les femmes du parti contre « un terrain masculin où les femmes auraient du mal à évoluer, et encore moins à atteindre les objectifs du parti ».

Certes, les grands partis politiques soutiennent des femmes, mais il s'agit le plus souvent d'artifices largement médiatisés, car il est bon d'afficher une image moderne et pro-féminine.

La sociologue tunisienne Dorra Mahfoudh Draoui résume ainsi ce qui semble s'inscrire dans un cycle naturel du syndicalisme féminin en Tunisie, et plus généralement dans toute forme de militantisme : « L'observation montre que les femmes émergent lorsque le syndicalisme prend la forme d'un mouvement social mais elles disparaissent dès que le syndicalisme devient une institution avec ses règles et ses pratiques ¹⁹ ».

Une femme syndicaliste du Kef a ainsi avoué un bien curieux paradoxe : « Les femmes dirigent des grèves mais ne peuvent aller à l'UGTT, car elles doivent rentrer faire la cuisine », une autre de Sfax se plaint : « **A l'UGTT, on ne manque pas de femmes mais elles ne sont pas visibles, elles ne viennent pas à l'UGTT et celles qui viennent le samedi ou le dimanche sont désignées du doigt** ²⁰ ».

Ce qu'écrivait le sociologue tunisien Abdelwaheb Bouhdiba à propos du militantisme de la femme kairouanaise tout au long de la « nuit coloniale » est encore tout à fait d'actualité sur la scène politique tunisienne moderne : « La femme silencieuse et digne est au premier plan de tous les combats ²¹ ».

Inversement, de nombreuses Tunisiennes engagées au point de briguer des postes à haute responsabilité politique, redoutent tellement les attaques sexistes qu'elles finissent par se contenter de postes subalternes, plutôt techniques, dans l'opposition. Même si elles ne sont pas toujours effectives, les réactions patriarcales sont anticipées et modèrent les ambitions de femmes politiciennes.

B / LES CHARGES FAMILIALES

De nombreuses femmes interrogées ont déclaré que leur activité politique était sérieusement freinée par le cumul des charges familiales et domestiques. Cela est particulièrement vrai pour les femmes qui s'engagent en politique alors qu'elles sont déjà mariées avec de jeunes enfants à charge. Si l'exercice d'un emploi peut aller plus ou moins de pair avec l'entretien d'un foyer, en revanche une activité politique soutenue est plus difficilement conciliable avec le statut d'épouse et de mère : **les réunions au sein du parti politique se font après le travail, les grands meetings se tiennent le dimanche, les jours fériés de fête nationale nécessitent une présence sur le terrain,...**

De ce point de vue, deux catégories de femmes semblent détenir un certain avantage : celles qui, encore jeunes, ne sont pas encore en union ; et surtout les femmes mariées mûres, dont les enfants sont suffisamment âgés pour être autonomes. Ces femmes, libérées des charges familiales, auront de surcroît cumulé une certaine expérience, qui leur permettront d'être particulièrement compétitives par rapport aux hommes, sur la scène politique.

Par ailleurs, la carrière politique des femmes semble souffrir occasionnellement de l'ingérence de la famille et de la belle-famille, qui ont parfois du mal à comprendre cet esprit de sacrifice des femmes politiciennes. Autant d'influences qui sont renforcées par cette image négative du politicien, et davantage de la politicienne. En effet, en Tunisie, le métier de politicien est encore considéré comme masculin et accusé de tous les maux de l'économie de la société tunisienne post-révolution, voire de banditisme ²².

Notons également que les femmes sont parfois elles-mêmes réticentes à accepter des postes politiques à haute responsabilité, car cela implique des déplacements fréquents, des missions à l'étranger, des déjeuners officiels, autant de contraintes difficilement compatibles avec une vie familiale.

C / LA LOGISTIQUE INADAPTÉE AUX BESOINS DES FEMMES

Le travail de terrain a fait ressortir la moindre mobilité des femmes comme un frein majeur à sa carrière politique. Il est vrai que les réseaux de transport publics tunisiens sont moins accessibles aux femmes la nuit, pour des raisons de sécurité. Par ailleurs, les transports publics ne desservent pas les régions désenclavées, et il faut recourir aux réseaux de transport privés locaux, qui sont coûteux.

Les meetings politiques organisés au plus près des citoyens dans les petites villes, voire dans les villages, deviennent donc particulièrement problématiques pour les femmes. Les responsables des partis politiques sont conscients de ce handicap, et lorsque les moyens le permettent, ils organisent la logistique, par exemple en affrétant des bus privés.

¹⁴ L'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT)

¹⁵ Awled Moufida, Hikayet Tounissia, Leilat Echek, Al Risk, et Naouret Lahwa

¹⁶ Correspondant à la période allant du 18 juin au 17 juillet 2015

¹⁷ Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Place et représentation des femmes dans les fictions télévisuelles, HAICA, Tunis, 2016, p. 15

¹⁸ Pour plus de détails, voir Bonte Pierre, Izard Michel, Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Presses universitaires de France, Paris, 1991, p. 455

¹⁹ Mahfoudh Draoui Dorra, Les femmes tunisiennes dans le travail et le mouvement syndical, Friedrich Ebert Stiftung, Tunis, 2017, p. 42 ; voir également Mahfoudh Draoui Dorra, La syndicalisation des femmes en Tunisie, in Les femmes et la modernité, Peuples Méditerranéens, juillet-décembre 1988, pp. 44-45

²⁰ Mahfoudh Draoui Dorra, Les femmes tunisiennes dans le travail et le mouvement syndical, Friedrich Ebert Stiftung, Tunis, 2017, p. 88

²¹ Bouhdiba Abdelwaheb, Masmoudi Mohamed, Kairouan. La durée, Sud éditions, Tunis, 2010, p. 153

²² L'action politique est souvent décriée aujourd'hui, parfois même considérée comme un frein au développement économique du pays

Cette moindre mobilité des femmes a été aggravée aux lendemains de la Révolution, avec la détérioration générale des conditions sécuritaires en Tunisie. Il devient ainsi risqué pour une femme d'utiliser les moyens de transport public dans certaines zones isolées, et surtout à la tombée de la nuit. Les femmes ont également plus de difficultés à passer la nuit dans un hôtel non classé ou une auberge de jeunesse, qui revêtent un caractère masculin marqué lorsqu'on s'éloigne des grandes agglomérations.

Par ailleurs, la mobilité des femmes reste conditionnée par leur indépendance financière. Parfois, des femmes militantes n'ont pas la possibilité de se rendre à des meetings car cela engendrerait des coûts élevés. Elles doivent alors demander de l'argent pour financer leur déplacement, à leur mari, leur père, leur frère, ... Même si elles disposent d'une indépendance financière, elles doivent souvent renoncer à engager ce type de dépense, car cela amputerait le budget familial.

Or, on sait que toute action politique nécessite une présence médiatisée sur le terrain, la rencontre des citoyens, et d'une manière générale des déplacements fréquents sur le territoire, voire à l'étranger. La mobilité des hommes politiques, plus facile, leur accorde de ce point de vue un avantage sur le terrain.

L'autre problème qui semble se poser concrètement aux femmes pendant les campagnes électorales, était la difficulté d'organiser des réunions féminines dans les régions de l'intérieur du pays.

Si des politiciens hommes peuvent se rencontrer sans problème dans un café au fond d'une région reculée du gouvernorat de Tataouine par exemple, en revanche les femmes auront bien plus du mal à se rencontrer dans un espace public.

Certaines femmes politiciennes interrogées nous ont ainsi avoué avoir fait l'objet de regards menaçants, voire d'insultes de la part des autres clients des cafés, lors de leurs meetings dans des agglomérations populaires ou des régions à caractère rural.

Dans l'intérieur du pays, l'absence d'infrastructures, et notamment de locaux pouvant abriter des réunions à caractère politique, empêchent donc les femmes de mener un travail de terrain efficace, laissant ainsi la voie libre aux politiciens hommes.

Notons pour finir que cette moindre mobilité des politiciennes accable doublement les femmes : d'une part elle réduit leur présence et leurs chances de réussite sur la scène politique. D'un autre côté, elle empêche les femmes résidant dans les régions enclavées de l'intérieur, de bénéficier de l'attention des pouvoirs politiques.

D / LE MANQUE D'EXPERIENCE DES FEMMES POLITICIENNES

Nous avons eu l'occasion de souligner supra la moindre présence des femmes parmi les hauts cadres, que ce soit dans le secteur public ou privé. Or, cette mise à l'écart des femmes cadres les empêche d'accumuler l'expérience nécessaire pour investir pleinement la scène politique. En restant durablement cantonnées à des postes techniques subalternes, les femmes cadres n'auront pas non plus l'opportunité de constituer les réseaux nécessaires, ni d'accumuler le capital financier, deux conditions sine qua non pour s'engager dans une action politique efficiente et durable.

C'est probablement l'une des raisons qui expliquent la faiblesse, voire l'absence de networking féminin. Ce phénomène a été souligné par de nombreuses femmes interrogées, qui admettent que les politiciens hommes peuvent compter, en cas de besoin, sur un réseau de connaissances, qui sont généralement des « personnes bien placées », ou plus simplement des hommes de terrain, capables de leur fournir des informations, ou de leur obtenir un entretien avec une personne-clé.

E / L'ACCES DES JEUNES FEMMES POLITICIENNES AUX PROGRAMMES DE FORMATION

Nous avons interrogé 40 femmes concernant les programmes de formation censés leur permettre d'améliorer leur leadership et leurs compétences en matière de politique. La grande majorité des répondantes (97.5%) a déclaré être au courant de tels programmes, et les deux tiers (67.5%) ont été capables de mentionner au moins trois de ces programmes.

Par ailleurs, 87.5% des femmes interrogées ont effectivement participé à l'un de ces programmes, tandis que 94.9% ont confirmé avoir été satisfaites. Concernant les canaux d'information, c'est surtout au sein de leur parti politique que l'information a circulé (82% des réponses), et la grande majorité (94.4%) a déclaré avoir à son tour transmis l'information concernant ces programmes de formation à une amie ou une collègue.

Ce que l'on retient de ces statistiques, c'est d'abord le fait que les programmes de formation en leadership féminin ne manquent pas, sont de bonne qualité, et semblent soutenus par une bonne stratégie de communication. Il est vrai que, depuis l'avènement de la révolution en 2011, il y a eu une explosion du tissu associatif, le genre représentant un thème privilégié de nombreuses OSC²³.

Les Nations Unies, ONU Femmes notamment, financent aujourd'hui de nombreux programmes d'autonomisation des jeunes femmes militant dans des partis politiques, afin de les préparer à affronter le regard et l'inimitié des hommes. C'est d'ailleurs dans ce cadre que l'association Aswat Nissa organise régulièrement des programmes de formation, de coaching et d'autonomisation à l'intention de jeunes femmes engagées en politique.

Nous avons interrogé quelques coordinateurs de partis politiques en ce qui concerne l'efficacité des programmes de formation. Il semblerait qu'à court terme les jeunes femmes sont très motivées durant les premiers mois suivant leur cursus, mais que le quotidien reprend ensuite le dessus. Les programmes étant ponctuels, leurs effets ne sont donc pas pérennes.

F / LE MANQUE DE MEDIATISATION DE L'ACTION POLITIQUE DES FEMMES POLITICIENNES

Les actions politiques des femmes ne sont pas suffisamment médiatisées, ce qui se traduit par exemple par une moindre présence sur les plateaux télévisés, lors des débats politiques, des tables rondes, des interviews, ...

La présence des personnalités politiques féminines dans ces émissions, devenues très populaires depuis l'avènement de la Révolution, résulte en fait de négociations entre les professionnels des médias, les partis politiques, les conseillers en communication et les femmes politiciennes elles-mêmes. Or, ces dernières, qui jouissent d'un « capital politique » moins élevé, ont moins de marge de manœuvre pour s'imposer et choisir l'émission ou la chaîne télévisée ou radiophonique qu'elles souhaitent²⁴. Elles se contentent donc d'être invitées dans des émissions moins populaires, bénéficiant d'un plus faible audimat.

Par ailleurs, les carrières politiques féminines à succès sont souvent passées sous silence, alors que leur médiatisation aurait produit un effet « boule de neige » sur les jeunes femmes encore novices en politique. Mises à part quelques figures féminines surmédiatisées de la scène politique (Souad Abderrahime, Samia Abou, Meherzia Laabidi, Selma Rekik, ...), le grand public ignore le nom des femmes qui militent au sein de leurs partis politiques.

Au contraire, dès qu'une femme politicienne se retrouve dans une situation désavantageuse, l'affaire est systématiquement surmédiatisée, allant même jusqu'à tourner en ridicule ce qui n'était somme toute qu'un fait banal. Par exemple, le 16 septembre 2018, la députée Nadia Zangar a fait la une des media à cause de sa tenue, alors que le public ignore tout de son activité politique.

A long terme, l'image de la femme politicienne en sort écornée. De surcroît, les media locaux sont souvent relayés par les réseaux sociaux et les media étrangers, ce qui contribue à diffuser l'image négative de la femme tunisienne politicienne à un niveau international.

²³ Sur les 21407 associations recensées par le Centre d'Information, de Formation, d'Etude et de Documentation sur les Associations (IFEDA), 121 sont spécifiquement dédiées aux femmes

²⁴ Perry Sheila, *Les femmes politiques à la télévision. Quel accès à la parole légitime ?*, in *Mots. Les langages du politique*, n° 90, ENS, juillet 2009, p. 109

Il est indéniable que la législation en faveur de l'implication politique de la femme tunisienne a beaucoup évolué depuis l'indépendance du pays en 1956. Le Code du Statut Personnel du 13 août 1956, suivi par la Constitution adoptée le 1er juin 1959, avaient notamment concrétisé les droits politiques de femmes.

L'article 20 de la Constitution de 1959 reconnaissait déjà la qualité d'électeur à « tout citoyen tunisien possédant la nationalité tunisienne depuis au moins cinq ans et âgé de 20 ans accomplis », tandis que l'article 2 du Code Electoral de 1969 considérait comme électeur « tout tunisien et toute tunisienne âgés de vingt ans accomplis²⁵ ». En 1966, la promulgation du Code du Travail va encore consolider les droits sociaux et économiques des femmes, ce qui va renforcer indirectement leur présence sur la scène politique.

Pourtant, malgré l'existence d'une législation clairement en faveur des droits des femmes, historique et unique dans le monde arabe, de nombreuses femmes politiciennes interrogées ont déploré le manque, voire l'absence de lois favorisant la présence des femmes sur la scène politique. En approfondissant les entretiens avec des femmes engagées en politique, nous nous sommes rendus à l'évidence que, « certes il existe un noyau de textes législatifs, mais c'est au niveau de leur mise en pratique que ça n'avance pas ».

De nouveaux textes de lois, garantissant une représentation accrue des femmes dans la vie politique, ont été votés récemment. Toutefois, le problème ne semble pas se poser pas au niveau du texte législatif lui-même, mais plutôt au niveau de son application. Par exemple, l'article 49 de la Loi Electorale institue une « parité tant horizontale que verticale ». Néanmoins, même lorsque la loi est scrupuleusement appliquée, dans les listes municipales par exemple, ce n'est que de parité de façade qu'il s'agit. Il existe bel et bien une alternance hommes/femmes dans les conseils municipaux, mais souvent ce ne sont que des « femmes de paille » qui siègent au conseil. Certaines élues ont ainsi avoué que des femmes occupent les sièges municipaux, comme requis par la Loi, mais qu'en réalité ce sont des hommes qui prennent les grandes décisions stratégiques.

Notons enfin que la législation en faveur de l'action politique des femmes a rencontré des résistances, y compris – ce qui peut sembler a priori paradoxal – de la part des femmes elles-mêmes. En effet, ces dernières estiment que la parité ne reflète pas une réalité tunisienne, mais est dictée par des puissances étrangères, qui tentent ainsi d'influencer le gouvernement et d'imposer en Tunisie leur vision de la démocratie.

D'autres femmes avancent l'argument que la parité est une reconnaissance implicite de la discrimination des femmes dans la société tunisienne. Autrement dit, les femmes ne devraient pas s'appuyer sur une discrimination positive pour s'affirmer en politique, mais devraient plutôt compter sur leurs compétences²⁶. Certaines femmes politiciennes interrogées vont même jusqu'à remettre en question la nécessité d'un ministère de la Femme, car au-delà de sa relative utilité, il est le symbole même de la marginalisation de la femme tunisienne.

H / LES STRATEGIES POLITIQUES

Le positionnement en retrait des femmes sur l'échiquier politique tunisien doit également être considéré comme un élément d'une stratégie politique plus globale. Nous avons eu l'occasion de constater cela lors des élections municipales de 2018. En effet, les bureaux politiques des partis avaient souvent préféré s'abstenir de proposer des femmes dans les têtes de liste dans certaines municipalités, car ils étaient bien conscients que cela risquait de remettre en cause l'ensemble de la liste proposée. Autrement dit, en évitant sciemment de positionner des femmes en tête de liste, le parti avait plus de chance de remporter les « municipalités patriarcales ».

D'une certaine manière, les responsables des partis politiques ont préféré sacrifier sciemment des femmes pourtant compétentes, car l'électorat de certaines villes de l'intérieur aurait de toutes manières refusé d'avoir une présidente de municipalité de sexe féminin.

4 / RECOMMANDATIONS

Nous avons eu l'occasion de le souligner tout au long de ce rapport, les femmes tunisiennes éprouvent de sérieuses difficultés à occuper des positions dans les plus hautes sphères politiques, pour diverses raisons d'ordre culturel, social, économique, voire même politique.

Dans ce cadre, et à l'issue d'un travail de terrain mené auprès des femmes engagées en politique, nous proposons dans ce qui suit des recommandations réalistes qui devraient contribuer à mieux intégrer le genre dans les partis politiques, en vue de promouvoir la participation politique des femmes en Tunisie.

Nous avons distingué les recommandations de court terme, qui devraient générer des résultats assez rapidement, et des actions à mener dans le long terme.

A / RECOMMANDATIONS A COURT TERME

A court terme, il faudrait renforcer la compétitivité des femmes sur la scène politique, avec en premier lieu la continuation des programmes de formation déjà en place.

Approfondir les programmes de formation

L'enquête a bien montré que de nombreux programmes d'autonomisation des jeunes femmes militant dans des partis politiques existent. La plupart de ces programmes sont proposés par les partis politiques ou des associations, avec un financement d'une organisation internationale, comme par exemple une agence des Nations Unies. Les formations sont assurées par des membres des partis politiques, ou par des consultants externes s'il s'agit de thèmes plus spécifiques.

Toutefois, faute de moyens financiers et humains, ces programmes s'adressent le plus souvent à des groupes restreints. Les formations présentent donc l'inconvénient d'être très sélectives, seules les candidates les plus compétentes et les plus motivées étant retenues. Par ailleurs, les plus petits partis politiques ne peuvent pas se permettre de prodiguer des formations de qualité à leurs membres.

Il faudrait multiplier ce type d'actions, en vue de toucher un maximum de femmes. Même les femmes présentant des caractéristiques moins favorables (en termes de diplômes, d'expérience, de maîtrise des techniques informatiques, des langues,...) devraient pouvoir avoir accès à de tels programmes. En un certain sens, il conviendrait de démocratiser les programmes de formation politique, car de nombreuses femmes non diplômées, par exemple, ou encore novices, gagneraient à être accompagnées au début de leur carrière politique.

Par ailleurs, les thèmes des programmes déjà existants restent encore trop généralistes et théoriques, abordant par exemple les thématiques du genre, du leadership, de la démocratisation,... **Il faudrait approfondir ces premières formations en se concentrant sur des thématiques plus techniques, plus pointues, comme par exemple la construction d'un budget municipal, le design d'une affiche électorale, la prise de parole devant un public composé d'élites, la collecte et l'analyse de statistiques politiques,...**

Le contenu de ces formations doit viser le renforcement des compétences des femmes politiques dans des contextes très précis, comme par exemple une campagne électorale, la communication face à un public de citoyens ruraux, la gouvernance locale,...

Les formations « généralistes » (la communication, le genre, la gouvernance,...) n'ont qu'une vocation de culture généralisée, et ne sauraient renforcer réellement les compétences des femmes en politique.

L'Académie politique²⁷ est un exemple de programme de formation particulièrement adapté au contexte tunisien.

²⁵ Loi n° 69-25 du 8 avril 1969, portant code électoral

²⁶ Chekir Hafidha, *La participation politique des femmes entre le droit et la pratique*, Heinrich Böll Stiftung, Tunis, juillet 2013, p. 4

²⁷ Programme de formation ciblant l'autonomisation des femmes en politique, organisé par Aswat Nissa

Améliorer la logistique des femmes

Il faudrait faciliter la logistique des femmes qui font régulièrement du terrain, et en particulier au niveau des déplacements et du logement dans les régions défavorisées de l'intérieur.

Il faudrait aménager dans les structures déjà existantes, comme les auberges de jeunesse, les maisons de jeunes, ou les foyers d'étudiants par exemple, des espaces spécifiques aux femmes de passage. Des conventions entre ces institutions et les partis politiques permettraient également de bénéficier d'une tarification spéciale, et surtout d'accélérer les processus de réservation des chambres, par exemple à travers des bons de commande.

Il faudrait également mettre à la disposition des femmes des espaces de réunion adaptés, afin de leur éviter de tenir leurs meetings dans des lieux publics peu adaptés, comme les cafés.

Accroître la visibilité des femmes sur la scène politique

Les actions politiques des femmes gagneraient à être davantage médiatisées, car le grand public ignore ce qu'elles font réellement. L'idée que « les femmes ne sont pas de bonnes politiciennes » revient régulièrement dans le discours du citoyen lambda, fut-il homme ou femme. Or, cette perception négative des performances politiques féminines pourrait être plus simplement liée à une méconnaissance de leur participation réelle à l'activité politique du pays.

Il faudrait par exemple mettre en place des émissions télévisées politiques spécifiquement dédiées aux femmes. En effet, le lien entre la sous-représentation politique des femmes, voire leur exclusion politique, et leur accès à la parole légitime dans les débats télévisés a été démontré dans de nombreux travaux, dans d'autres contextes ²⁸.

Une plus grande visibilité de la femme dans les plateaux télévisés pourrait, non seulement tenir informé les citoyens de ce que font réellement les femmes en politique, mais en plus cela contribuerait à revaloriser l'image de la femme politicienne. En Tunisie, il existe de nombreuses émissions télévisées spécialisées, mais aucune n'est dédiée à la femme politicienne. Une telle émission devrait pourtant retenir l'attention de l'audimat féminin et peut-être même constituer le point de départ de vocations politiques.

Il faudrait également publier des chiffres concernant les temps de parole des politiciens hommes et femmes, afin de disposer d'éléments tangibles et œuvrer en vue d'un équilibre entre les deux sexes. Un plaidoyer pourrait être adressé aux médias tunisiens, ainsi qu'à la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) en ce sens.

B / RECOMMANDATIONS A LONG TERME

Cette première série d'actions présente l'avantage de pouvoir produire des résultats assez rapidement, en donnant aux femmes une marge d'action dans le milieu politique, tout en améliorant leur image auprès du citoyen.

Ces mesures sont toutefois loin de suffire pour renforcer durablement la présence des femmes sur la scène politique, et gagneraient à être accompagnées de mesures qui s'inscrivent dans le long terme.

Renforcer la confiance des femmes

Il faudrait réduire les blocages des femmes en renforçant leur confiance en elles. En effet, la majorité des femmes interrogées au cours de l'enquête a reconnu que le manque de témérité constitue un frein majeur à une carrière politique réussie, et notamment à ses débuts.

Il est vrai qu'une remise en confiance nécessite un travail interne en profondeur, et que personne ne saurait obliger une femme à s'engager si elle a des appréhensions. Toutefois, il est possible de mettre en place des mécanismes qui mettraient les jeunes femmes politiciennes en confiance, condition sine qua non pour mener une carrière politique.

Il serait possible, par exemple, d'encourager les stages pratiques, et de mettre en place un système de parrainage, dans lequel une politicienne expérimentée encadrerait une novice. De tels procédés pourraient être mis en place à l'intérieur des partis politiques, en partenariat avec les institutions qui peuvent constituer des terrains d'apprentissage, telles que le Parlement, les gouvernorats, les municipalités ou les délégations.

²⁸ Perry Sheila, *Les femmes politiques à la télévision. Quel accès à la parole légitime ?*, in *Mots. Les langages du politique*, n° 90, ENS, juillet 2009, pp. 103-118 ; voir également Darras Éric, *Le pouvoir "médiocratique" ? Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision*, in *Politix*, n° 30, 1995, pp. 183-198

Mettre en place des échanges d'expérience au niveau international

Il faudrait charger les missions diplomatiques tunisiennes à l'étranger de mettre en place des partenariats entre les partis politiques, en vue de faire des échanges d'expérience. Certes, de tels programmes existent déjà aujourd'hui, mais ils sont exclusivement orientés vers des pays européens, qui ont achevé leur transition démocratique depuis bien longtemps. Il faudrait se tourner vers des pays culturellement plus proches, afin de bénéficier pleinement des échanges d'expérience.

En particulier, il serait bénéfique de faire des échanges avec des pays africains, comme le Sénégal, le Rwanda, ou l'Afrique du Sud, qui ont malgré de graves difficultés sociales, économiques, sécuritaires, voire sanitaires, à peu près réussi leur transition démocratique. Le Rwanda, où les deux tiers de sièges du parlement sont occupés par des femmes ²⁹, est un exemple à suivre.

Maurice, le Libéria ou encore le Malawi ³⁰, pays où des femmes occupent ou ont occupé le poste symbolique de Présidence de la République, sont également des pays qui ont beaucoup à nous apprendre en ce qui concerne la réussite politique des femmes. Les partis politiques tunisiens semblent garder leurs distances avec ces pays, qui sont pourtant intéressants.

Impliquer les hommes dans le processus d'intégration du concept genre en politique

Plus de la moitié des femmes interrogées (57.5%) lors de l'enquête estiment que les hommes sont tout à fait capables d'intégrer la dimension genre dans leurs programmes politiques. Il serait donc judicieux d'impliquer, d'une manière active, les hommes dans le processus d'intégration du concept genre en politique. Il faudrait alors faire de l'égalité des sexes en politique, non plus seulement l'affaire des femmes, en tant que bénéficiaires ou militantes, ni de l'Etat en tant que relais des revendications féministes, mais bien des hommes eux-mêmes.

Dans cette perspective, les hommes ne doivent plus être considérés comme naturellement hostiles et résistants aux avancées des femmes sur la scène politique ³¹. Les hommes devraient plutôt participer à l'instauration d'une égalité de genre, car eux-mêmes pourraient en tirer profit ³².

Concrètement, il faudrait amener les politiciens hommes à s'interroger sur les coûts cachés de la masculinité et le patriarcat pour eux-mêmes, pour leurs familles, voire pour l'ensemble de la société. Un groupe de travail travaillant sur les inégalités de genre en France avait ainsi conclu que « Les hommes ne sont pas que les vainqueurs du jeu social, à bien des égards ils sont dominés par leur domination³³ ». De ce point de vue, toute avancée notable de la condition féminine se traduirait par des effets bénéfiques sur l'entourage des femmes, qui lui n'est pas exclusivement féminin.

Par exemple, une politique de promotion de l'emploi féminin entraînerait à moyen terme une amélioration des conditions de vie des femmes bénéficiant directement du programme, mais également de leur mari, leurs enfants, voire leurs ascendants. Sur le plan macroéconomique, l'augmentation du pouvoir d'achat des femmes aurait des répercussions sur l'ensemble de l'économie, au moyen de la stimulation de la consommation, de la production, de l'investissement,...

La mixité dans les « métiers politiques » (ministre, secrétaire d'état, ambassadeur, maire,...), pourrait donc s'inscrire dans cette logique participative des hommes à une meilleure implication politique des femmes.

²⁹ Selon le World Economic Forum, le Rwanda occupe aujourd'hui le 5ème rang mondial des inégalités entre les sexes. Il est vrai que ce pays constitue une exception en Afrique, ayant su tirer les leçons de la tragédie de 1994

³⁰ A l'heure où nous écrivons ces lignes, Bibi Ameenah Firdaus Gurib-Fakim est Présidente de Maurice, Joyce Banda est Présidente du Malawi, et Ellen Johnson Sirleaf est Présidente sortante du Libéria

³¹ On constate par exemple que, dans le débat qui anime actuellement la scène politique tunisienne concernant l'héritage, les hommes ne sont pas systématiquement hostiles à un héritage équitable entre héritiers et héritières

³² Mas Céline, Frioux Dalibor, Serveny Elodie, Borde Emmanuel, Fatoux François, *Rapport final du groupe de travail sur les inégalités hommes/femmes*, Terra Nova, Paris, 2011

³³ Mas Céline, Frioux Dalibor, Serveny Elodie, Borde Emmanuel, Fatoux François, *Rapport final du groupe de travail sur les inégalités hommes/femmes*, Terra Nova, Paris, 2011

Inclure une formation genre et politique dans les cursus scolaires

Nous avons souligné précédemment la nécessité de former les femmes politiciennes. A plus long terme, il faudrait également intégrer une formation politique en fin de cursus scolaire, sous forme d'option, ou alors l'intégrer sous forme de chapitre dans le programme d'éducation civique, par exemple.

Cela permettrait notamment d'éveiller très tôt, la dimension citoyenne des futures femmes politiciennes.

Synthèse des recommandations à destination des partis politiques

- ✓ Multiplication des programmes de formation des femmes membres de partis politiques, avec un approfondissement des thèmes traités ;
- ✓ Facilitation de la mobilité (transport sécurisé) et de la logistique (logement, espaces de réunions) des femmes, dans le cadre de leurs missions au sein des partis politiques ;
- ✓ Amélioration de la visibilité des femmes sur la scène politique, et notamment dans les media télévisés et radiophoniques ;
- ✓ Renforcement de la confiance des femmes novices en politique, au travers de stages pratiques et de systèmes de parrainages de la part de femmes politiciennes plus expérimentées ;
- ✓ Mise en place d'échanges d'expérience en politique au niveau international ;
- ✓ Implication des hommes dans le processus d'intégration du concept genre en politique.
- ✓ Intégration de la formation genre et politique dans les cursus scolaires.

CONCLUSION

Nous avons ainsi pu nous rendre compte, au travers d'un travail de terrain combinant une approche quantitative et qualitative, que la femme tunisienne est malgré tout bien présente sur la scène politique. En témoignent les nombreuses success stories de femmes ministres, députées, ambassadrices, maires ou Présidentes d'institutions publiques.

Nous avons toutefois constaté que de nombreux freins, liés essentiellement à la culture arabo-musulmane de la Tunisie, et en particulier à une vision patriarcale de la division des tâches entre les deux sexes, empêchent aujourd'hui une meilleure participation politique des femmes.

A défaut de pouvoir changer la société en profondeur – solution utopique, mais qui nous a souvent été proposée dans les entretiens avec les femmes politiciennes – il est possible de mener quelques actions ponctuelles à un niveau microsocial. Nous avons ainsi été en mesure d'identifier quelques recommandations réalistes, et en particulier des bonnes pratiques en matière de l'intégration du genre dans les partis politiques. Globalement, trois champs d'action possibles semblent émerger à court terme : la formation des femmes politiciennes, leur mobilité et leur image dans les media.

Une action à plus long terme semble également envisageable, quoique plus laborieuse. Parmi les principales pistes retenues, signalons un renforcement de la confiance des femmes politiciennes en leurs propres capacités, ainsi que l'implication plus franche des hommes dans le processus d'intégration du genre dans les partis politiques.

Soulignons pour finir qu'une plus grande autonomisation des femmes politiciennes est devenue une nécessité aujourd'hui. En effet, il n'est plus à démontrer que la participation des femmes – faut-il le rappeler, les femmes représentent quasiment la moitié de la population tunisienne – à la vie économique et citoyenne, est désormais un moteur majeur du développement. Enfin, l'implication des femmes en politique est une condition sine qua non que la consécration d'une démocratie égalitaire en Tunisie.

BIBLIOGRAPHIE

- Bonte Pierre, Izard Michel**, Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Presses universitaires de France, Paris, 1991)
- Bouhdiba Sofiane**, Six millions de femmes. Femmes et population en Tunisie, L'harmattan, Paris, 2018
- Chekir Hafidha**, La participation politique des femmes entre le droit et la pratique, Heinrich Böll Stiftung, Tunis, juillet 2013
- Darras Éric**, Le pouvoir "médiacratique" ? Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision, in Politix, n° 30, 1995, pp. 183-198
- Depaoli Giorgia**, Profil Genre de la Tunisie 2014, Union européenne, Tunis, juin 2014
- Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme**, Principes d'autonomisation des femmes. Pour l'entreprise aussi, l'égalité est une bonne affaire, UNIFEM, New York, 2009
- Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle**, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Place et représentation des femmes dans les fictions télévisuelles, HAICA, Tunis, 2016 ;
- Institut National des Statistiques**, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, INS, Tunis, 2015
- Mahfoudh Draoui Dorra**, La syndicalisation des femmes en Tunisie, in Les femmes et la modernité, Peuples Méditerranéens, juillet-décembre 1988
- Mahfoudh Draoui Dorra**, Les femmes tunisiennes dans le travail et le mouvement syndical, Friedrich Ebert Stiftung, Tunis, 2017
- Mas Céline, Frioux Dalibor, Serveny Elodie, Borde Emmanuel, Fatoux François**, Rapport final du groupe de travail sur les inégalités hommes/femmes, Terra Nova, Paris, 2011
- Perry Sheila**, Les femmes politiques à la télévision. Quel accès à la parole légitime ?, in Mots. Les langages du politique, n° 90, ENS, juillet 2009, pp. 103-118

ANNEXES

Annexe 1 Questionnaire d'enquête

Rapport sur les bonnes pratiques en matière de l'intégration du genre dans les partis politiques afin de promouvoir la participation politique des femmes

Questionnaire

| | | | | |
|------|---------------------------|--|-----|-----|
| ID1 | Prénom, nom (anonyme) | | Age | □□□ |
| ID2 | Parti politique (anonyme) | | | |
| Date | □□□□ 2018 | | N° | □□□ |

PRELUDE

0-1 Pour mener avec succès une carrière politique en Tunisie, je pense que...

| | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|
| 1 | ...les Hommes ont plus de chances de réussite que les Femmes | | 2 | ...les Femmes ont plus de chances de réussite que les Hommes | |
|---|--|--|---|--|--|

0-2 Pourquoi ?

| | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|
| 1 | Les Hommes/Femmes sont plus intéressés par la politique | | 5 | Les Femmes doivent concilier carrière politique et vie familiale (ménage, enfants) | |
| 2 | Les Hommes/Femmes ont une meilleure formation politique | | 6 | Les Hommes/Femmes bénéficient de plus d'assistance (financements, assistance technique) | |
| 3 | Les Hommes/Femmes ont de meilleurs réseaux | | 7 | Parce que dans la société tunisienne les femmes ne peuvent pas dépasser certaines limites (plafond de verre) | |
| 4 | Les Hommes/Femmes ont plus de reconnaissances de la part de la société | | 8 | Autre : préciser..... | |

1 / CONNAISSANCES

1-1 En Tunisie, il existe des programmes permettant aux femmes d'améliorer leur leadership et leurs compétences en matière de politique

| | | | | | |
|---|-----|--|---|-----|--|
| 1 | Oui | | 2 | Nom | |
|---|-----|--|---|-----|--|

1-2 Citez tous les programmes de leadership politique féminin que vous connaissez :

| Nom du programme | Objet du programme | Organisateur du programme (Gouvernement, Collectivité locale, Association, Organisation Internationale, ambassade,...) |
|------------------|--------------------|--|
| | | |
| | | |

1-3 Comment avez-vous été informée de ce programme ?

| | | | | | |
|---|-------------------------------|--|---|--------------------------|--|
| 1 | De bouche à oreille | | 4 | Sur Internet | |
| 2 | Dans la presse écrite | | 5 | Dans mon parti politique | |
| 3 | Dans les médias (télé, radio) | | 6 | Autre : préciser..... | |

1-4 A votre tour, avez-vous informé quelqu'un de ce programme ?

| | | | | | |
|---|-----|--|---|-----|--|
| 1 | Oui | | 2 | Nom | |
|---|-----|--|---|-----|--|

1-5 De quoi ont besoin les Femmes pour réussir en politique en Tunisie ?

| | | | | | |
|---|---|--|----|--|--|
| 1 | Un diplôme | | 6 | Des moyens financiers | |
| 2 | Une expérience en politique | | 7 | Une législation plus favorable | |
| 3 | Un réseau de connaissances (amis, connaissances bien placées) | | 8 | Une meilleure reconnaissance de la part des hommes | |
| 4 | Une formation (stages, summer school, boot camps) | | 9 | Plus de motivation pour la politique | |
| 5 | La possibilité de concilier carrière politique et vie familiale | | 10 | Autre : préciser..... | |

1-6 Qui peut aider les Femmes pour réussir en politique ?

| | | | | | |
|---|-----------------------|--|---|-----------------------------------|--|
| 1 | Le gouvernement | | 5 | Les Organisations Internationales | |
| 2 | Les autorités locales | | 6 | Les ambassades | |
| 3 | Les partis politiques | | 7 | Autre : préciser..... | |
| 4 | Les associations | | | | |

1-7 Les Hommes sont-ils capables d'intégrer la dimension genre dans leurs programmes politiques ?

| | | | | | |
|---|-----|--|---|-----|--|
| 1 | Oui | | 2 | Nom | |
|---|-----|--|---|-----|--|

1-8 Pourquoi ?

| | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|
| 1 | Ils ne veulent pas | | 3 | Ils voudraient bien, mais on ne les laisse pas. Préciser qui les en empêche | |
| 2 | Ils ne savent pas comment il faut faire | | 4 | Autre : préciser..... | |

1-9 Que faut-il faire pour que les Hommes intègrent la dimension genre dans leurs programmes politiques ?

| | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|
| 1 | Il faut les former | | 4 | Il faut négocier avec eux | |
| 2 | Il faut leur expliquer l'intérêt de cela | | 5 | Il faut faire intervenir un tiers (association, Organisation Internationale,...) | |
| 3 | Il faut les obliger (loi) | | 6 | Autre : préciser..... | |

2 / ATTITUDES

2-1 Les programmes existants de renforcement des capacités de leadership politiques des Femmes sont-ils efficaces ?

| | | | | | |
|---|-----|--|---|-----|--|
| 1 | Oui | | 2 | Nom | |
|---|-----|--|---|-----|--|

2-2 Pourquoi ?

| | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|
| 1 | Les programmes sont mal conçus | | 4 | Les programmes sont trop coûteux (inscription, transport, hôtel,...) et les Femmes ne peuvent pas participer à l'ensemble du programme | |
| 2 | Les programmes sont bien conçus sur le plan théorique, mais pas sur le plan pratique | | 5 | Les programmes sont bien conçus sur le plan théorique, mais pas sur le plan pratique | |
| 3 | Les programmes sont bien conçus, mais les formateurs ne sont pas d'un bon niveau | | 6 | Autre: préciser..... | |

2-3 Qu'est-ce qui vous empêche personnellement d'accéder à ces programmes de renforcement des capacités politiques ?

| | | | | | |
|---|---------------------------------------|--|---|---|--|
| 1 | Je n'ai pas les moyens | | 5 | Mes obligations professionnelles | |
| 2 | Je n'ai pas le temps | | 6 | J'en entends parler trop tard | |
| 3 | Quelqu'un m'en empêche (préciser qui) | | 7 | Il y a des moyens plus efficaces (préciser) | |
| 4 | Mes obligations familiales | | 8 | Autre : préciser..... | |

2-4 Que faut-il faire pour améliorer ces programmes ?

| | | | | | |
|---|--|--|---|---|--|
| 1 | Réduire leur coût | | 4 | Intégrer ces programmes dans les cursus scolaires (éducation civique) et universitaires | |
| 2 | Mettre en place un système de bourses | | 5 | Autre : préciser..... | |
| 3 | Faire des campagnes de communication pour qu'on entende parler | | | | |

3 / PRATIQUES

3-1 Citez tous les programmes de renforcement du leadership politique auxquels vous avez participé :

| Nom du programme | Objet du programme | Organisateur du programme (Gouvernement, Collectivité locale, Association, Organisation Internationale, ambassade,...) |
|------------------|--------------------|--|
| | | |
| | | |
| | | |

3-2 Etes-vous satisfaite de ces programmes ?

| | | | | | |
|---|-----|--|---|-----|--|
| 1 | Oui | | 2 | Nom | |
|---|-----|--|---|-----|--|

3-3 Pourquoi ?

.....
.....

3-4 Quel acteur propose les meilleurs programmes d'autonomisation politique féminins ?

| | | | | | |
|---|-----------------------|--|---|-----------------------------------|--|
| 1 | Le gouvernement | | 5 | Les Organisations Internationales | |
| 2 | Les autorités locales | | 6 | Les ambassades | |
| 3 | Les partis politiques | | 7 | Autre : préciser..... | |
| 4 | Les associations | | | | |

3-5 Pourquoi ?

| | | | | | |
|---|----------------------------|--|---|---|--|
| 1 | Il a les moyens financiers | | 4 | Il a fait une bonne campagne médiatique pour m'informer | |
| 2 | Il a les moyens humains | | 5 | Autre : préciser..... | |
| 3 | Il a de la crédibilité | | | | |

EPILOGUE

E- Que proposez-vous pour que les Femmes soient plus présentes sur la scène politique tunisienne ?

.....
.....

Annexe 2

Guide d'entretien du focus group

Date: 14/10/18, 15h00

Lieu: siège de Aswat Nissa, Tunis

Caractéristiques du groupe: 12 femmes membres actives de partis politiques

Animateur: Sofiane Bouhdiba

Guide d'entretien

Focus group

Les bonnes pratiques en matière de l'intégration du genre dans les partis politiques afin de promouvoir la participation politique des femmes

PROJET ASWAT NISSA

Durée : 45 mn

Objectifs de l'entretien :

- Mieux connaître la CAP des participantes vis-à-vis du diptyque genre/politique ;
- Identifier les freins à l'accès des femmes à la scène politique;
- Générer des recommandations en vue de faciliter l'accès des femmes à la scène politique ;

Rôle de l'animateur

L'animateur a pour rôle d'orienter l'entretien de manière à collecter les informations nécessaires, en régulant les sujets et les temps de parole, de sorte que la discussion soit suffisamment générale pour pouvoir en extraire des idées pertinentes. Eviter les discussions small talk/leisure talk ("discussion de cuisine"), privilégier les provocations pour susciter des réactions.

Préparatifs

- Disposer les chaises en cercle ;
- Mettre en place une ambiance conviviale (jus, petits fours, ton informel,...) ;

Langue: la discussion se fait en arabe parlé, avec un discours simple



Mot d'introduction (5 mn)

Bonjour à toutes

Je me présente, je suis....

D'abord, je vous remercie de votre intérêt pour ce projet qui est initié par Aswat Nissa

Le projet a pour objectif de faciliter l'accès des femmes à la scène politique en Tunisie.

Dans le cadre de cet entretien, je souhaiterais connaître votre opinion au sujet de la place de la femme dans la scène politique tunisienne. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, uniquement des points de vue différents. Il n'est pas nécessaire non plus de parvenir à un consensus.

Pour les fins de la discussion, nous utiliserons vos prénoms, mais l'anonymat sera préservé. Les discussions ne sont pas enregistrées, mais je prendrai des notes, si vous le voulez bien.

Etat des lieux (30 mn)

Piste 1

En politique, les Hommes ont plus de chances de réussite que les Femmes en Tunisie

Pourquoi ?

Piste 2

Il y a des hésitations au sommet de l'Etat en ce qui concerne la nomination de femmes à des postes politiques clés

Pourquoi ?

Idem au niveau des partis politiques

Peut-être que ce sont plutôt les Femmes qui hésitent à accepter des postes clés ?

Piste 3

La femme politicienne dans les media

Temps de présence, type de media, image,...

Piste 4

Si les femmes n'arrivent pas à réussir en politique, c'est leur faute, pas celle des Hommes

Les Femmes manquent de courage pour agir en politique (ton provocateur pour susciter un débat)

Piste 5

Le networking des femmes politiciennes

Perspectives (30 mn)

Piste 1

Que peut-on faire pour permettre aux Femmes de réussir en politique ?

Piste 2

Les programmes de formation/autonomisation des jeunes femmes politiciennes sont insuffisants

Pourquoi ?

Que peut-on faire pour les améliorer ?

Piste 3

Il faudrait impliquer les Hommes dans l'intégration de la dimension genre dans les programmes politiques

Comment ?

Piste 4

Qui sont les acteurs clés pour dynamiser les carrières politiques des femmes ? (parti politique, OSC, OI, Etat, ambassades,...)

Comment les solliciter ?

Petit lexique du Genre

Aggenre Personne qui ne désire pas être assimilée à un genre. La personne ne s'identifie ni comme femme ni comme homme.

Androcentrisme Interprétation de résultats selon un référent masculin.

Contrat social de genre Ensemble de règles implicites et explicites régissant les relations femmes/hommes et leur attribuant des travaux, des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes. Ces règles s'appliquent à trois niveaux : le substrat culturel (normes et valeurs de la société), les institutions (protection de la famille, systèmes éducatif et de l'emploi, etc.) et les processus de socialisation, notamment au sein de la famille.

Discrimination Différence de traitement qui ne peut être justifiée de manière objective et raisonnable.

Discrimination positive Mesures à l'intention d'un groupe particulier visant à éliminer et à prévenir ou à compenser des désavantages résultant des attitudes, des comportements et des structures existants.

Disparité entre les sexes (Gender gap) Écart entre les femmes et les hommes dans tout domaine en termes de degré de participation, d'accès, de droits, de rémunération ou d'avantages.

Diversité Différences entre les valeurs, les attitudes, les cadres culturels, les croyances, les environnements ethniques, les orientations sexuelles, les compétences, les connaissances et les expériences propres à chaque membre d'un groupe.

Le terme diversité englobe toutes les caractéristiques qui peuvent nous différencier les uns des autres et est souvent associé à une volonté de reconnaître et prendre en compte ces différences, notamment dans le secteur de l'emploi.

Droits des femmes inhérents aux droits humains Droits de la femme et de la jeune fille en tant que partie inaliénable, intégrale et indivisible des droits universels de la personne et incluant la notion de droits en matière de procréation.

Égalité de traitement Absence de discrimination fondée sur le sexe.

Égalité des chances Attribution des mêmes opportunités de développement social à des individus, indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, des moyens financiers de leurs parents, de leur lieu de naissance, de leur conviction religieuse, d'un éventuel handicap... Au-delà de la simple égalité des droits, l'égalité des chances consiste à favoriser les groupes humains qui font l'objet de discrimination afin de leur garantir une équité de traitement. Elle implique que les écarts liés au milieu d'origine soient neutralisés.

Égalité des sexes Principe des droits égaux et du traitement égal des femmes et des hommes. Notion signifiant, d'une part, que tout être humain est libre de développer ses propres aptitudes et de procéder à des choix, indépendamment des restrictions imposées par les rôles réservés aux femmes et aux hommes et, d'autre part, que les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont considérés, appréciés et promus sur un même pied d'égalité.

Égalité entre les femmes et les hommes Absence de discrimination fondée sur le sexe d'une personne en matière d'opportunités, de répartition des ressources ou des revenus, ou d'accès aux services.

Empowerment (renforcement du pouvoir) Processus au travers duquel l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle.

Équité entre les femmes et les hommes Justice dans la répartition des avantages et des responsabilités entre les femmes et les hommes. Le concept reconnaît que les femmes et les hommes présentent des différences en matière de besoins et de forces et que ces différences doivent être identifiées et traitées de manière à rectifier les déséquilibres entre les sexes.

Essentialisme Idéologie ségrégationniste selon laquelle hommes et femmes auraient « par nature » des caractéristiques, des aptitudes, des rôles sociaux distincts et immuables. La thèse essentialiste est aujourd'hui infirmée par les récentes recherches scientifiques qui montrent que l'être humain n'est soumis à aucun déterminisme biologique.

Expression de genre L'expression de genre renvoie à la manière dont les personnes expriment leur identité de genre (vêtements, coiffure, langage, attitudes...) et à la manière dont celle-ci est perçue par les autres. L'expression de genre ne correspond pas forcément au genre assigné à la naissance.

Féminisme Doctrine ou attitude politique, philosophique et sociale, fondée sur l'égalité des sexes qui a pour objectif la défense des intérêts des femmes dans la société, l'amélioration et l'extension de leurs droits, la fin de l'oppression et des discriminations dont les femmes sont victimes au quotidien, et au final leur émancipation.

Genre Concept binaire qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures. Le genre désigne les rôles, les comportements, les activités et les attributions socialement construits, qu'une société donnée considère comme appropriés pour les femmes et les hommes.

Harcèlement sexuel Situation dans laquelle un comportement non désiré à connotation sexuelle, s'exprimant physiquement, verbalement ou non verbalement, survient avec pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et, en particulier, de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

Hétérocentrisme Système de valeurs et de croyances fondé sur le modèle exclusif de relations traditionnelles entre femmes et hommes. L'hétérocentrisme marginalise, voire ignore d'autres formes de relations interpersonnelles et contribuant par là même à l'invisibilité de ces autres modes de vie.

Hypersexualisation Attribution d'un caractère sexuel à un comportement ou à un produit qui n'en a pas en soi, et qui comprend le fait d'utiliser de façon excessive des stratégies de séduction corporelle (vêtements, maquillage...).

Identité de genre Genre auquel un individu s'identifie. Selon les situations et les moments, les personnes s'identifient au genre assigné à leur naissance, à un autre genre, ou à aucun genre en particulier.

Intégration de la dimension de genre (Gender mainstreaming) Planification, organisation, amélioration et évaluation des processus intégrés dans les politiques afin que les parties prenantes intègrent une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques, stratégies et interventions en matière de développement, à tous les niveaux et à tous les stades.

Intégration systématique des conditions, des priorités et des besoins propres aux femmes et aux hommes dans toutes les politiques en vue de promouvoir des activités fondées sur l'égalité entre les femmes et les hommes ou de mobiliser toutes les politiques et les mesures générales dans le seul but de réaliser l'égalité en tenant compte activement et manifestement, au stade de la planification, de leur incidence sur la situation spécifique des femmes et des hommes lors de leur mise en œuvre, de leur suivi et de leur évaluation.

Patriarcat Système de structures et de relations sociales dans lequel les hommes dominent et oppriment les femmes. Le patriarcat repose sur l'emploi, le travail domestique, la culture, la sexualité, la violence et l'État. Le travail domestique est la structure dominante du patriarcat privé, caractérisé par une appropriation individuelle des femmes dans la famille et leur exclusion de l'espace public. L'État et le travail salarié sont les structures

Perspective de genre Examen et prise en compte des différences entre les femmes et les hommes dans tout domaine d'action/toute activité.

Rapports de genre Rapport et distribution inégale du pouvoir entre les femmes et les hommes qui caractérisent tout système sexiste.

Rôles des femmes et des hommes Comportements acquis au sein d'un groupe, et qui conditionne le type d'activités, de tâches et de responsabilités perçues comme typiquement masculin ou féminin. Les rôles des femmes et des hommes sont attribués en fonction de l'âge, de la classe sociale, de la race, de l'ethnicité ou de la religion, ainsi que de l'environnement géographique, économique ou politique. Les changements des rôles des femmes et des hommes sont souvent le résultat d'une évolution du contexte économique, social ou politique.

Sexe Référence aux différences biologiques entre les femmes et les hommes.

Sexisme Utilisation des différences physiques et biologiques entre les sexes comme prétexte pour établir des différences de statut, de position, de droits... entre hommes et femmes. Concrètement, le sexisme se traduit par des paroles, des gestes, des comportements ou des actes qui excluent, marginalisent ou infériorisent un sexe par rapport à l'autre. Ce terme renvoie presque toujours à la domination, consciente ou non, des hommes sur les femmes.

Socialisation Processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au long de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences d'agents sociaux significatifs, et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre.

Socialisation différenciée Forme de socialisation qui diffère en fonction du statut particulier que la personne sera amenée à occuper dans la société. Les normes et valeurs transmises par socialisation sont différentes en fonction de variables telles que le sexe de l'enfant ou encore le milieu social auquel il appartient.

Stéréotype Ensemble de croyances collectivement partagées attribuant une caractéristique simplifiée et exagérée à un groupe d'individus.

Stéréotype sexiste Représentation péjorative ou partielle de l'un ou l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers, à des personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité.

Stéréotype de genre Idées préconçues qui assignent aux hommes et aux femmes des caractéristiques arbitraires et des rôles sexués déterminés et limités. Ces stéréotypes peuvent entraver le développement des talents et des capacités naturelles des filles et des garçons, des femmes et des hommes, leurs expériences éducatives et professionnelles ainsi que les possibilités que leur offre la vie en général.

Stéréotypes sexuels Ensemble de croyances partagées par une culture à propos des traits ou des qualités propres aux hommes et aux femmes.

Traitement préférentiel Traitement d'une personne ou d'un groupe de personnes susceptible de se traduire par des avantages, des accès, des droits, des chances ou un statut supérieurs à ceux dont bénéficie une autre personne ou un autre groupe. Ce traitement peut avoir un sens positif lorsqu'il comporte une action positive destinée à supprimer une pratique discriminatoire antérieure ou un sens négatif lorsqu'il vise à conserver les écarts ou les avantages d'une personne/d'un groupe par rapport à une/un autre.

Violence à l'égard des femmes fondée sur le genre Violence faite à l'égard d'une femme parce qu'elle est une femme ou affectant les femmes de manière disproportionnée.

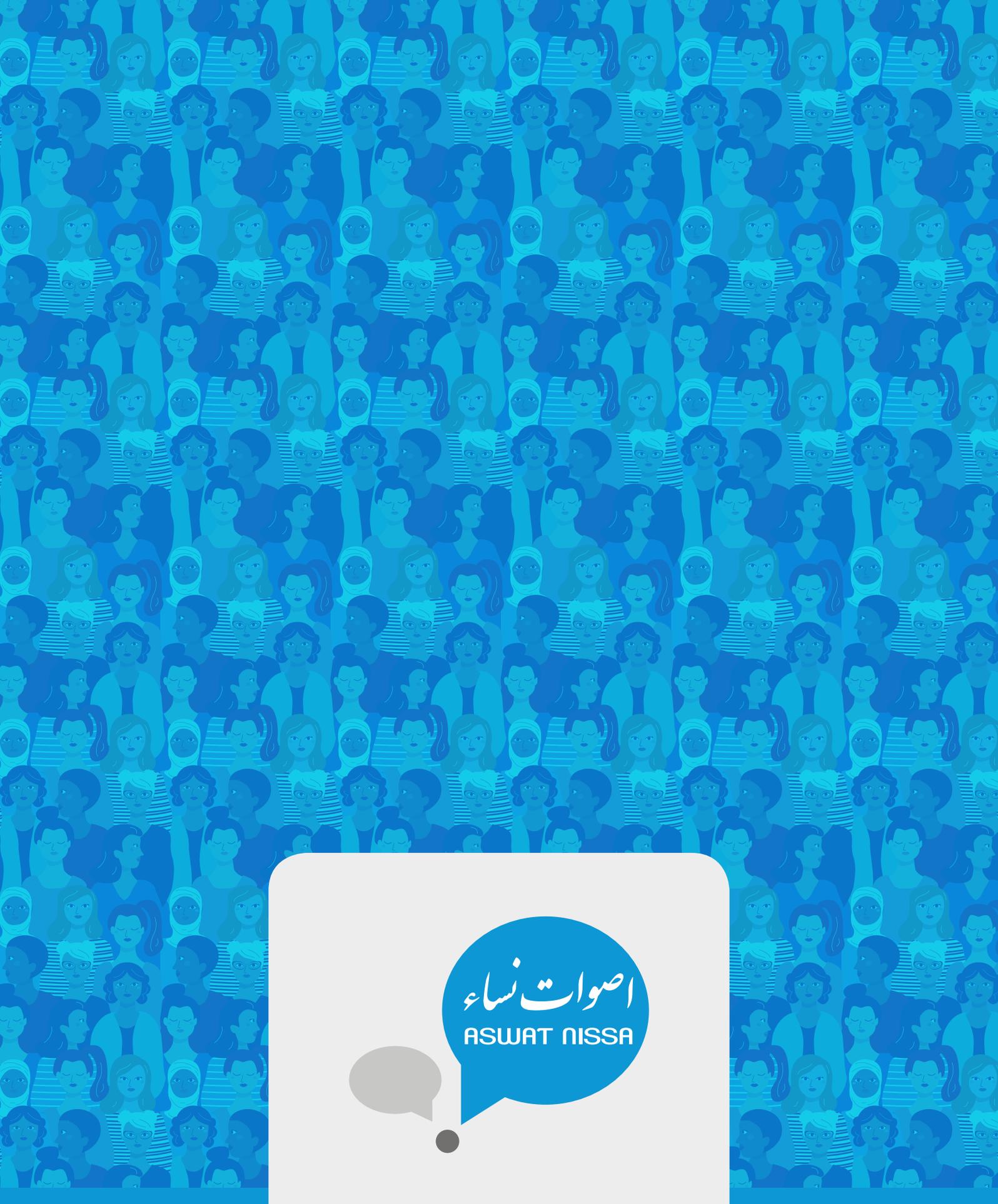
Les violences exercées sur les femmes en raison de leur sexe englobent tous les actes qui, par la menace, la contrainte ou la force, leur infligent, dans la vie privée ou publique, des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques dans le but de les intimider, punir, humilier, les atteindre dans leur intégrité physique et leur subjectivité.

Violences entre partenaires/dans les relations intimes Comportements, actes, attitudes, de l'un des partenaires ou ex-partenaires, qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale.

Il apparaît que dans la grande majorité des cas, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes.

(Source : Bouhdiba Sofiane, *Six millions de femmes. Femme et population en Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2018, pp. 225-231)





اصوات نساء
ASWAT NISSA



AswatNissa



Aswat.Nissa



www.aswatnissa.org